

**BILAN DES RÉALISATIONS 2019-2020**

**ET**

**PLAN D'ACTION MUNICIPAL À L'ÉGARD DES  
PERSONNES HANDICAPÉES 2019-2021**

## Table des matières

---

Lexique des acronymes et des sigles .....	ii
Le mot du maire .....	4
Le mot de la présidente du comité .....	5
Introduction .....	6
Présentation de la Ville de Sorel-Tracy .....	6
Présentation des services municipaux .....	6
Présentation du comité municipal pour l'accessibilité.....	10
Cadre légal.....	10
Notions de handicap et d'obstacle .....	11
Déjà 10 ans.....	11
Mesures mises de l'avant au cours de l'année 2016 .....	14
Bilan des réalisations.....	14
Objectifs poursuivis pour les années à venir .....	20
Diffusion du plan d'action 2016-2018.....	21
Suivi de la démarche.....	21
Conclusion .....	101

### **Annexe A    Tableau**

Mise à jour du plan d'action municipal 2019-2021 visant l'intégration sociale des personnes handicapées

### **Annexe B    Rapport**

Évaluation « terrain » de l'accessibilité des bâtiments municipaux

### **Annexe C    Rapports d'évaluation CISSS**

**Vérification des demandes signaux sonores**

## LEXIQUE DES ACRONYMES ET DES SIGLES

---

ADIRS	Association de la déficience intellectuelle de la région de Sorel-Tracy
APHST	Association des personnes handicapées de Sorel
CIP	Centre d'interprétation du patrimoine
CMR	Centre montréalais de réadaptation
CRDI	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
INLB	Institut Nazareth et Louis-Braille
IRD PQ	Institut de réadaptation en déficience physique du Québec
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MRC	Municipalité régionale de comté
OMH	Office municipal d'habitation
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
PAD	Programme d'adaptation de domicile
PAE	Programme d'accès à l'égalité en emploi
PAIR	Programme d'aide individuelle pour les retraités

RBQ	Régie du bâtiment du Québec
SHQ	Société d'habitation du Québec
SPDU	Service de la planification et du développement urbain
SQ	Sûreté du Québec
SQPH	Semaine québécoise des personnes handicapées
STAR	Service de transport adapté et collectif régional de la MRC de Pierre-De Saurel
ZLM	Zone Loisir Montérégie

## LE MOT DU MAIRE

---



La Ville de Sorel-Tracy étant la 4<sup>e</sup> plus vieille ville du Canada, ses infrastructures municipales ont été conçues bien avant que le concept d'accessibilité universelle voit le jour. La mise à niveau de nos bâtiments, des parcs et autres installations de loisirs représente une démarche essentielle. Depuis les dernières années, une importante prise de conscience a été réalisée et les actions visant à améliorer la qualité de vie des personnes aux prises avec un handicap ont été posées.

Dès juillet 2007, en vertu de la résolution no 07-07-396c, la Ville de Sorel-Tracy adopte un premier plan d'action visant l'intégration des personnes handicapées et c'est au printemps 2009, par la résolution no 09-04-113c, que le conseil municipal met en place un comité afin d'assurer le suivi et la mise à jour du plan d'action.

De nombreux efforts ont été déployés et plusieurs actions ont déjà été prises par notre administration municipale pour améliorer l'accès à nos bâtiments et à nos services pour les personnes handicapées. Toutefois, nous sommes conscients que beaucoup reste à faire et nous sommes persuadés que la mise à jour de notre plan d'action améliorera la situation des personnes handicapées sur le territoire de la ville de Sorel-Tracy.

Nous devons, plus que jamais, concentrer nos actions afin de permettre aux personnes handicapées d'évoluer en société comme des citoyens à part entière sans devoir se heurter à des barrières physiques ou morales. Avec la présente démarche, le conseil municipal de la Ville de Sorel-Tracy poursuit son engagement à garder ces considérations en tête lors de ses décisions futures pour améliorer la qualité de vie de ses citoyens les plus vulnérables.

Serge Péloquin, maire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S. Péloquin'. The signature is stylized with a large 'S' and a vertical line through it.

Serge Péloquin, maire

## **LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ**

---



L'essence de notre Plan d'action vise l'inclusion des personnes handicapées en tenant compte des capacités et du potentiel de chacun. Afin de briser l'isolement pour que chacun trouve sa place dans la communauté, les employés municipaux ont le souci constant d'améliorer l'accessibilité des immeubles, des espaces publics et des services.

Pouvant bénéficier de l'expertise et de la contribution du milieu associatif, nos actions et nos projets sont de plus en plus pertinents et adaptés à la réalité des individus vivant avec des limitations fonctionnelles.

Peu importe la nature du handicap, les services municipaux tiennent compte des besoins spécifiques des personnes touchées, en les considérant comme des citoyens à part entière dans le respect de leurs différences.

Que ce soit au sein des organismes ou de l'administration municipale, je remercie sincèrement toutes les personnes qui travaillent à l'avancement de l'intégration sociale des personnes handicapées; leur dévouement et leur travail exceptionnel suscitent mon admiration.

Ensemble, grâce au solide partenariat établi entre tous les intervenants, il faut poursuivre notre travail pour favoriser l'autonomie et l'inclusion, car ce sont les clés de l'intégration! À la lecture de ce bilan, vous pourrez évaluer tout le chemin parcouru et les projets à venir. Solidairement

A handwritten signature in black ink that reads "Dominique Ouellet". The signature is stylized with a large loop at the end.

Dominique Ouellet, conseillère municipale  
Présidente du comité municipal pour l'accessibilité

## **INTRODUCTION**

---

Révisée en profondeur par l'Assemblée nationale en 2004, la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale «... vise à assurer l'exercice des droits des personnes handicapées et, par une implication des ministères et de leurs réseaux, des municipalités et des organismes publics et privés, à favoriser leur intégration à la société au même titre que tous les citoyens en prévoyant diverses mesures visant les personnes handicapées et leurs familles, leur milieu de vie ainsi que le développement et l'organisation de ressources et de services à leur égard.»

Depuis l'actualisation de la Loi, on remarque plusieurs avancées qui favorisent l'accessibilité aux personnes handicapées. Malgré tous les efforts, il ne reste pas moins que «...les statistiques les plus récentes démontrent que les personnes handicapées sont globalement moins scolarisées, en bonne santé, plus isolées socialement et plus susceptibles de vivre en situation de pauvreté.»(OPHQ, 2018)

Or devant ce constat, la Ville de Sorel-Tracy qui se veut inclusive continue à être active en matière d'accessibilité universelle. Elle poursuit donc ses efforts pour réduire les obstacles sur son territoire. En adoptant le bilan des réalisations 2017-2018 et le plan d'action municipal à l'égard des personnes handicapées 2019-2021, elle s'engage à poursuivre ses actions en continuant d'améliorer ses infrastructures et ses services pour donner accès aux personnes ayant des incapacités.

Par la révision et la mise à jour de son plan d'action, la Ville de Sorel-Tracy entend identifier ses efforts d'amélioration et s'engage à mettre en place des actions concrètes en vue d'assurer la pleine participation des personnes handicapées à la vie active de Sorel-Tracy.

Le bilan 2016-2018 se veut positif et fait état de plusieurs réalisations au cours des trois dernières années sur le territoire de la Ville de Sorel-Tracy.

## **PRÉSENTATION DE LA VILLE DE SOREL-TRACY**

---

Quatrième plus vieille ville canadienne, avec une population de 35 037 habitants, son territoire de 56 km<sup>2</sup> situé sur un site géographique des plus charmants, Sorel-Tracy sera toujours avec le dynamisme et la chaleur de ses habitants, une ville où il fait bon vivre.

La municipalité de Sorel-Tracy est fière de compter jusqu'à aujourd'hui 350 employés permanents et temporaires, à temps complet et à temps partiel, qui travaillent au bon fonctionnement de la Ville.

La Ville de Sorel-Tracy :

- Évalue les grands enjeux humains, financiers et organisationnels des services municipaux.
- Améliore l'image de la ville pour attirer des investisseurs et de nouveaux citoyens.

- Soutient et maintient la croissance de l'investissement privé, public et communautaire.
- Offre une qualité de vie et de services adaptés aux citoyens.
- Améliore les relations humaines et la communication afin d'accroître l'efficacité de l'organisation.
- Met en place de nouvelles mesures pour stimuler le sentiment d'appartenance.
- Instaure une nouvelle culture d'entreprise basée sur la responsabilisation et la compétence.
- Met en place un système de gestion efficace où les administrateurs (élus) et les gestionnaires (directeurs de service) travaillent en complémentarité.

## **PRÉSENTATION DES SERVICES MUNICIPAUX**

---

### **Direction générale**

Le directeur général de la Ville de Sorel-Tracy est M. Marc Guévremont. Le directeur général est le principal fonctionnaire de la Ville. Il a autorité sur tous les fonctionnaires et employés de la municipalité. Il assure les communications entre le conseil et les commissions, d'une part, et les autres fonctionnaires et employés, d'autre part. Il prépare le budget et le programme d'immobilisations de la Ville, ainsi que tout autre projet, afin de les soumettre au conseil. Il assiste aux séances du conseil et veille à l'exécution des décisions du conseil et notamment à l'emploi des fonds aux fins pour lesquelles ils ont été votés.

Le Service de la direction générale comprend également deux divisions :

- Communications
- Infrastructures urbaines et équipements

### **Finances et trésorerie**

La directrice du Service des finances et de la trésorerie est Mme Vicky Bussière. Ce service a pour mission de planifier et de contrôler toutes les activités financières et administratives de la Ville, conformément aux normes comptables, lois en vigueur et politiques du conseil municipal. Les responsabilités du Service des finances sont entre autres : de préparer le budget de la Ville et en assurer le suivi; effectuer les redditions de comptes exigées; conseiller et soutenir les autres directions dans leurs gestions financières et administratives et assurer la réalisation des opérations dans les différents modules suivants :

- Évaluation, taxation et perception
- Paie
- Comptabilité, dettes et immobilisations
- Approvisionnement
- Informatique

### **Greffe et service juridique**

Le directeur du Service du greffe et service juridique est M. René Chevalier. Le Service du greffe a pour mission d'assurer le secrétariat du conseil municipal. Ce rôle est assumé par le greffier qui voit à la préparation des ordres du jour et des avis de convocation des séances ordinaires et spéciales du conseil municipal, assiste aux assemblées du conseil, rédige les procès-verbaux desdites assemblées et fait le suivi des décisions du conseil. Il est responsable des archives municipales et de la gestion de la documentation. De plus, il voit à l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels. Il agit à titre de président d'élection. Il accomplit toutes les tâches et procédures édictées, principalement par la Loi sur les cités et villes et les lois connexes.

La mission du Service juridique est de voir à la rédaction des divers règlements, des avis publics, des ententes ou contrats, etc. en sus de s'assurer du respect des procédures d'adoption des règlements.

Le Service juridique comprend également deux divisions :

- Assurances et réclamations
- Cour municipale

## **Loisirs**

Le directeur du Service des loisirs est M. Benoît Simard. Le Service des loisirs a pour mission d'offrir des conditions pour procurer une qualité de vie optimale aux citoyens de Sorel-Tracy.

Son mandat est donc de veiller à ce que tous les citoyens de la Ville de Sorel-Tracy aient les ressources nécessaires pour combler leurs besoins en loisirs dans les domaines sportif, culturel et de plein air.

Dans cette optique, le Service des loisirs joue un rôle de soutien en offrant des ressources humaines et matérielles appropriées de façon à permettre aux citoyens d'organiser eux-mêmes leurs loisirs selon le principe de prise en charge.

Le Service des loisirs rend également accessibles les loisirs par un programme d'activités pour des clientèles particulières et de masse, en plus d'assurer la gestion des équipements collectifs. Le Service des loisirs se dote de mécanismes de consultation lui permettant d'être à l'affût des besoins des citoyens et de la communauté.

Enfin, son but est de répondre aux besoins de la communauté par une modulation juste, équilibrée et proportionnelle d'une offre de service en regard des ressources disponibles.

## **Planification et développement urbain (urbanisme)**

Le directeur du Service de la planification et du développement urbain est M. Pierre Dauphinais. Ce service se divise en deux divisions qui ont des caractères différents, mais complémentaires. Ces divisions ont un rôle qui s'inscrit dans le cadre global de la prestation de services aux citoyens.



D'une part, la mission de la division urbanisme est d'émettre des permis en conformité avec les règles, règlements et politiques en vigueur et de voir à développer des outils politiques ou règles visant à rendre le milieu municipal plus harmonieux, de façon à l'adapter aux besoins et aux aspirations des citoyens.

D'autre part, la mission de la division génie est de fournir le support technique aux différents services municipaux en ce qui a trait à la préparation de plans et devis, estimations et soumissions se rapportant aux travaux entrepris par la Ville, ainsi que la planification et la conception des projets d'infrastructures au niveau de l'aménagement des conduites d'aqueduc et d'égouts ou de travaux de voirie.

### **Ressources humaines**

Le directeur du Service des ressources humaines est Mme Emmanuelle Charest. La mission de ce service est d'accompagner les gestionnaires de la Ville, dans le processus de planification et d'analyse des besoins de main-d'œuvre. Il assure également le développement des ressources humaines, la formation, la santé et sécurité au travail, les assurances collectives, les avantages sociaux, la rémunération et, plus largement, tout ce qui concerne les relations de travail et les relations humaines.

### **Sécurité incendie**

Le directeur du Service de sécurité incendie est M. Carl Woods. La mission du Service de sécurité incendie de Sorel-Tracy est de protéger la vie, les biens, l'environnement et porter secours à toute personne en danger dans la mesure des moyens disponibles. Il doit également favoriser la prévention pour réduire l'occurrence ou, à tout le moins, l'impact d'un sinistre et mettre toute l'énergie nécessaire à préparer le personnel pour que les interventions soient efficaces, professionnelles et sécuritaires.

### **Travaux publics**

Le directeur du Service des travaux publics est M. David Gagné. Le Service des travaux publics est un service multidisciplinaire complexe dont l'étendue des interventions est très diversifiée, C'est un service dit «de première ligne », très sensible aux préoccupations des citoyens. Il a donc un rôle très important dans la qualité de vie des habitants de la ville de Sorel-Tracy.

La mission du Service des travaux publics consiste donc à construire, gérer, entretenir (entretien régulier et préventif), et réparer les infrastructures suivantes aux meilleurs coûts possibles.

- La collecte et le traitement de l'eau potable.
- Les réseaux de distribution de l'eau potable et de protection incendie.
- Les réseaux de collecte des eaux usées (sanitaire et pluvial).
- Le traitement des eaux usées.
- Les réseaux d'éclairage public (routiers, parcs et bâtiments publics).
- Les réseaux de voirie (les voies de circulation en asphalte et en gravier (217 km.), les bordures et les trottoirs.
- Le déneigement des voies de circulation et les trottoirs.
- Les parcs publics ainsi que les jardins communautaires.
- L'entretien de plus de 80 sites d'aménagements floraux.
- Le réseau de signalisation routière.
- Les réseaux de pistes cyclables.
- L'entretien du parc de véhicules de la Ville qui compte plus de 100 unités diverses.

Ce service comprend également une autre division soit:

- La Centrale de traitement de l'eau

## **PRÉSENTATION DU COMITÉ MUNICIPAL POUR L'ACCESSIBILITÉ**

---

Le comité municipal pour l'accessibilité est formé des personnes suivantes :

- Madame Dominique Ouellet, conseillère municipale et présidente du comité;
- Madame Marie-Lise Tellier, agente de communications;
- Madame Christine Bouvette, chef de division programme et événement
- Madame Julie Trudeau, directrice à l'Association de la déficience intellectuelle de la région de Sorel (ADIRS);
- Madame Marie-Andrée Cournoyer, conseillère à l'intervention, du Service d'aide à l'emploi et de placement en entreprise pour personnes handicapées (SDEM SEMO)

Dans la poursuite de ses objectifs, le comité peut également compter sur l'aide de madame Mélissa Guitard, conseillère au soutien à la mise en œuvre de la Loi pour l'Office des personnes handicapées du Québec.

## **CADRE LÉGAL**

---

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de l'intégration scolaire, professionnelle et sociale, en vertu de l'article 1.1, entend « favoriser leur intégration à la société au même titre que tous les citoyens en prévoyant diverses mesures

visant les personnes handicapées et leurs familles, leur milieu de vie ainsi que le développement et l'organisation de ressources et de services à leur égard »<sup>1</sup>.

L'approche de responsabilisation préconisée par la Loi se traduit notamment par de nouvelles responsabilités conférées aux organisations, dont celle de les doter d'un plan d'action visant la pleine participation des personnes handicapées.

#### Article 61.1

Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité qui compte au moins 15 000 habitants adopte, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration de personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Il doit être produit et rendu public annuellement.

D'autres dispositions prévues par la Loi méritent d'être considérées, notamment en ce qui a trait au processus d'approvisionnement de l'organisation et à l'accessibilité des biens et des services aux personnes handicapées.

#### Article 61.3

Les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte dans leur processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées.

## **NOTIONS DE HANDICAP ET D'OBSTACLE**

---

L'objectif premier du plan d'action à l'endroit des personnes handicapées n'est-il pas de réduire, voire éliminer, les obstacles à leur participation sociale? Pour l'atteinte de cet objectif, encore importe-t-il de connaître la notion d'obstacle et de comprendre comment se produisent les situations de handicap.

En vertu de l'article 1 de la Loi, l'expression personne handicapée se définit comme étant « toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes »<sup>2</sup>. À ce titre, il existerait selon la Société canadienne de la classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps, plusieurs types d'incapacité liés entre autres à l'audition, à la vision, au langage, aux activités motrices, aux activités intellectuelles et aux comportements.

Au même titre que tous les citoyens et citoyennes, les personnes handicapées vivent et s'épanouissent dans la société en réalisant des activités courantes et en remplissant des rôles sociaux, en l'occurrence des habitudes de vie. La réalisation de ces habitudes de vie

---

<sup>1</sup> GOUVERNEMENT DU QUEBEC (2004). Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale : L.R.Q., c. E-20.1, à jour, le 1<sup>er</sup> décembre 2009 (Québec) Éditeur officiel du Québec, Réf. : <http://www.ophq.gouv.qc.ca>.

<sup>2</sup> GOUVERNEMENT DU QUEBEC (2004). Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale : L.R.Q., c. E-20.1, à jour, le 1<sup>er</sup> décembre 2009 (Québec) Éditeur officiel du Québec, Réf. : <http://www.ophq.gouv.qc.ca/>.

correspond à une situation de participation sociale, alors que l'impossibilité de les réaliser constitue une situation de handicap. De nombreux facteurs dans l'environnement peuvent entraver ou faciliter la réalisation des habitudes de vie, agissant comme des facilitateurs lorsqu'ils permettent d'éviter des situations de handicap et comme des obstacles lorsqu'ils engendrent ces situations.

Il est possible de réduire, d'éliminer et même de prévenir des situations de handicap, voire des obstacles, à l'égard des personnes handicapées. Ce peut être notamment en travaillant sur l'accessibilité des lieux, en adoptant des pratiques de travail et des attitudes appropriées, en recourant à des moyens de communication adaptés, en développant des activités de loisir qui tiennent compte des déficiences et des incapacités. Bref, c'est possible en mettant de l'avant des actions en vue d'accroître la sécurité, la facilité d'utilisation, le contrôle et l'accès, et ce, pour les équipements, les biens, les lieux et les services offerts.

### **Actions réalisées**

---

Dès juillet 2007, la Ville de Sorel-Tracy adopte un premier plan d'action visant l'intégration des personnes handicapées.

En 2009, la création du Comité municipal pour l'accessibilité permet de faire le suivi et la mise à jour du plan d'action. Le Comité municipal pour l'accessibilité accompagne les différents services municipaux afin de mettre en place différentes mesures qui visent à améliorer l'accessibilité aux bâtiments municipaux et aux différents services.

De plus, la Ville participe activement depuis plusieurs années aux rencontres de la Table de concertation offrant des services aux personnes handicapées de la région de Sorel-Tracy ce qui lui permet de mieux identifier les besoins et les défis que vivent les personnes handicapées.

Depuis, plusieurs actions ont été réalisées en vue de favoriser l'accessibilité et la participation sociale des personnes handicapées. Voici les principales réalisations :

#### **Des ascenseurs dans plusieurs bâtiments municipaux**

La Ville a fait l'installation en 2012 d'un ascenseur à l'hôtel de ville afin que tous les citoyens puissent accéder à la salle du conseil et aux séances publiques du conseil municipal. Un ascenseur a également été installé au centre récréatif Au-fil-des-Ans pour permettre à sa clientèle de se déplacer plus facilement aux différents étages du centre. Le bâtiment du 3025 boulevard de Tracy possède également un ascenseur depuis les rénovations effectuées en 2015. L'ascenseur facilite ainsi l'accès au Service des ressources humaines de la Ville et à la Cour municipale.

#### **Portes automatiques**

Toujours dans un souci d'améliorer l'accès aux bâtiments municipaux, la Ville de Sorel-Tracy a installé des portes automatiques aux entrées des bâtiments suivants : Bibliothèques « Le

Survenant » et Marie-Didace, centre culturel, centre récréatif Au-Fil-des-Ans, hôtel de ville, Carrefour naissance-famille, piscine Laurier-R.-Ménard.

### **Feux de circulation avec dispositifs sonores**

Depuis 2010, chaque fois que la Ville doit remplacer un feu de circulation, elle ajoute un dispositif sonore lors de l'installation du nouveau feu afin que les personnes ayant une déficience visuelle puissent traverser l'intersection en toute sécurité. La Ville travaille donc en étroite collaboration avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille afin d'évaluer les meilleurs emplacements et la durée idéale du délai de traversée.

### **Vignette d'accompagnement touristique et de loisir**

Le Service des loisirs a adhéré en 2014 au programme d'accompagnement touristique et de loisirs. Cette vignette accorde la gratuité d'entrée à l'accompagnateur d'une personne âgée d'au moins 12 ans, ayant une déficience ou un problème de santé mentale et nécessitant l'aide d'un accompagnateur dans ses sorties touristiques ou de loisir. Ce programme permet d'ailleurs à plusieurs personnes handicapées de prendre part à différentes activités de loisirs.

### **Un centre culturel transformé**

Le centre culturel de Sorel-Tracy, où se trouve le Service des loisirs ainsi que plusieurs salles louées par divers organismes, a subi plusieurs transformations au cours des dernières années pour optimiser son accessibilité aux personnes vivant avec un handicap. La salle de bain pour personnes handicapées a été déplacée pour agrandir l'espace et pour faciliter l'entrée. Des portes automatiques ont aussi été installées à l'entrée du centre culturel, en plus d'une rampe d'accès à l'intérieur. Finalement, l'affichage des panneaux indicateurs (noms des salles, salles de bain, etc.) a été complètement revu en 2014 pour répondre aux critères de l'Institut Nazareth et Louis-Braille. Il est donc plus facile pour les personnes avec des difficultés visuelles de suivre les indications.

### **Des bibliothèques adaptées**

Quant aux bibliothèques de Sorel-Tracy, les deux comptoirs de prêts ont été transformés pour les rendre accessibles. Ainsi, le comptoir de la bibliothèque Marie-Didace peut s'abaisser ou s'élever pour s'ajuster aux personnes en fauteuil roulant ou aux personnes debout, et ce, simplement en appuyant sur un bouton. Le comptoir de la bibliothèque « Le Survenant » a, quant à lui, deux hauteurs pour pouvoir répondre à tout type de clientèle.

## **MESURES MISES DE L'AVANT AU COURS DE L'ANNÉE 2017-2018**

---

Au cours de la dernière année, la Ville de Sorel-Tracy a réalisé diverses actions et adopté plusieurs mesures en vue de favoriser la participation sociale des personnes handicapées. Dans cette volonté de tendre vers une qualité de vie comparable pour l'ensemble des citoyens, les services municipaux ont été mis à contribution afin d'assurer leur réalisation.

## BILAN 2019-2020 - PLAN D'ACTION MUNICIPAL 2019-2021

**L'accessibilité des lieux et des édifices publics** : améliorer l'accès aux lieux et aux édifices publics à l'ensemble des citoyennes et citoyens, dont les personnes handicapées.

Obstacles à l'intégration	Mesures ou actions envisagées	Échéancier	Responsables et partenaires	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Objectifs 2021
Certains lieux et bâtiments publics ne répondent pas aux normes d'accès sans obstacle et d'accessibilité universelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réaliser les travaux nécessaires à l'adaptation des infrastructures sous les recommandations du rapport soumis par le Comité d'évaluation « terrain » de l'accessibilité des bâtiments municipaux (réf. : rapport en annexe B et C).</li> <li>➤ Réaménagement de la rampe d'accès à la bibliothèque Le Survenant</li> <li>➤ Réfection et réaménagement du Chalet du parc Réal Lemieux</li> <li>➤ Réaménagement de la rampe d'accès du centre Sacré-Cœur</li> </ul>	2019	<b>Services des Bâtiments</b> Comité pour l'accessibilité	<p><b>Chalet Dorimène-Desjardins</b> : mise à niveau total des installations, toilettes, douches, portes, boutons-poussoirs, etc.</p> <p><b>Chalet de tennis à l'école secondaire Bernard-Gariépy</b> : Mise à niveau de l'installation telle portes, toilette, rampe d'accès</p> <p><b>Ajout de bancs berçants aux parcs Mont Seigneur-Nadeau et Maisouna.</b></p> <p><b>Ajout de deux (2) tables de pique-nique pour personne à mobilité réduite au Parc regard sur le fleuve</b></p> <p><b>Rampe d'accès du centre Sacré-Cœur terminé</b></p> <p><b>Réfection de plusieurs trottoirs lors du projet : Réfection majeure 2019 pour permettre l'accès aux chaises roulantes un peu partout sur le territoire de la Ville.</b></p>	<p><b>Parc des roitelets</b> Aménagement de sentiers asphaltés</p> <p><b>Parc Bibeau</b>, trottoir et sentiers accessibles</p> <p><b>Parc De Grandpré</b> Aménagement de sentiers en criblure de pierres compactées</p> <p><b>Bibliothèque le survenant</b> Réaménagement de l'entrée arrière aux personnes à mobilités réduites</p> <p><b>Parc Réal-Lemieux</b> Réaménagement du chalet de service et des commodités sanitaires dans le but d'améliorer son accessibilité</p> <p><b>Parc du versant</b> sentiers accessibles</p> <p>Standardisation des stationnements (voir la fiche)</p> <p><b>Patinoires</b></p>	<p>Identification des tâches à compléter selon mise à jour du rapport <b>annexe B</b>. Suivi disponible via système de requête interne</p> <p><b>Parc DeGrandpré</b> Construction d'un chalet de service offrant des commodités sanitaires accessibles et adaptées aux personnes à mobilités réduites</p> <p>Aménagement d'un monte personne au <b>Centre d'action bénévole</b></p> <p><b>Patinoire multifonctionnelle</b> Mgr Nadeau (2022)</p> <p><b>Parc du versant</b>, pont accessible</p>

					<b>multifonctionnelles</b> LaPlume et Bibeau	
	➤ Mettre à jour le rapport des travaux de l'annexe B	Automne 2019 (budget 2020)	<b>Comité pour l'accessibilité</b>		<b>Mise à jour le 26 novembre 2020</b>	Prévoir la mise à jour de l' <b>annexe B</b> en novembre 2021
	➤ Prévoir les sommes d'argent nécessaires à l'adaptation des lieux qui seront ciblés par le Comité d'évaluation « terrain » de l'accessibilité des bâtiments municipaux.	Automne 2019 (budget 2020)	<b>Services des Bâtiments</b> Conseil municipal <b>Comité pour l'accessibilité</b>		<b>Il est convenu que les sommes sont à prévoir pour les projets ciblés pour chacun des services.</b>	
	➤ Mettre à jour le rapport soumis par le Comité d'évaluation « terrain » de l'accessibilité des bâtiments municipaux (réf. : rapport en annexe B).	En continu	<b>Services des Bâtiments</b> Comité pour l'accessibilité		<b>Mise à jour le 26 novembre 2020</b>	Commentaires de révision inscrits à l' <b>annexe B</b> en date du 26 novembre 2020
	➤ Pour chaque projet de réfection ou d'aménagement faire l'évaluation des projets par les professionnels en accessibilité universelle et ce avant d'élaborer les plans et devis.	2019-2021	<b>Services des Bâtiments</b> Comité pour l'accessibilité		<b>Accompagnement pour le projet du Complexe aquatique en cours par un représentant du CISSS de la Montérégie-Ouest</b>  Direction des programmes Déficiences Centre de réadaptation en déficience physique - Installation Saint-Hubert <b>et par l'Institut Nazareth et Louis-Braille</b>	
	➤ Veiller à ce que toute nouvelle construction ou modernisation soit accessible, conformément aux pratiques exemplaires et aux normes en matière d'accessibilité :  L'Association canadienne de normalisation (qui exerce ses activités sous le nom « Groupe CSA») élabore des normes selon un processus consensuel approuvé par le Conseil canadien des normes.	2019-2021	<b>Services des Bâtiments</b> Comité pour l'accessibilité		Téléchargement de la norme de conception accessible pour l'environnement bâti. Référence pour le projet d'amélioration de l'accessibilité pour le centre d'actions bénévoles	Valider et se référer à la <b>norme CSA B651:18</b>  Norme de conception accessible pour l'environnement bâti.  Document mise à jour en mars 2019 par le groupe CSA





<p>Certaines voies de circulation, certaines intersections de rues et certains corridors piétons les plus achalandés méritent que l'on y porte une attention particulière pour la sécurité des personnes handicapées.</p>	<p>➤ Consulter et mettre à jour le rapport de l'INLB afin de cibler les feux problématiques pour piétons sur le territoire en vue d'y apporter les ajustements nécessaires.</p>	2019-2020	<p><b>Comité pour l'accessibilité</b> SPDU, INLB, APHST</p>	<p><b>Mise à jour des feux de signalisation en 2019</b></p>	<p>Collaboration en continu avec l'organisation</p>	<p>Collaboration en continu avec l'organisation</p>
	<p>➤ Installer, selon les recommandations de l'INLB, des dispositifs sonores aux feux de circulation des intersections ciblées au sein du rapport de l'INLB.</p>	2019-2020	<p><b>SPDU</b> INLB</p>	<p><b>En cours de réalisation</b></p>	<p><b>Collaboration avec l'organisation</b></p>	<p><b>Nouveaux dispositifs en 2023</b> : rue Marie-Victorin /Decelles et Marie-Victorin boul. St-Louis</p>
	<p>➤ S'assurer de la sécurité des trottoirs, des allées piétonnières et des pistes cyclables selon un entretien rigoureux, notamment en période critique (ex. : tempête).</p>	2019-2020	<p><b>Travaux publics</b></p>	<p><b>Maintien en continu</b></p>	<p><b>Maintien en continu</b> Un système de pointes de vigilance a été mis en place afin d'assurer l'entretien des trottoirs</p>	<p><b>Maintien en continu</b> Un système de pointes de vigilance a été mis en place afin d'assurer l'entretien des trottoirs</p>
<p>Certains lieux, n'appartenant pas à la Ville, ne répondent pas aux normes d'accès sans obstacle et d'accessibilité universelle.</p>	<p>➤ Promouvoir l'outil d'information AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DANS LES COMMERCES, C'EST À VOTRE PORTÉE! sur les normes d'accès sans obstacle et d'accessibilité universelle. Distribuer le dépliant aux commerçants, aux propriétaires de logements, aux promoteurs privés, aux inspecteurs, aux architectes, etc.</p>	2019	<p><b>Communications</b> Comité pour l'accessibilité SPDU</p>	<p><b>Promotion du dépliant</b> lorsqu'une demande de permis est faite.</p>	<p><b>Promotion du dépliant</b> lorsqu'une demande de permis est faite.</p>	

**L'habitation** : favoriser l'accès à des logements accessibles aux personnes handicapées

Obstacles à l'intégration	Mesures ou actions envisagées	Échéancier	Responsables et partenaires	Réalizations 2019	Réalizations 2020	Objectifs 2021
Il y a un manque de logements adaptés à prix modique sur le territoire de la municipalité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Diffuser, auprès des promoteurs immobiliers, l'outil d'information et de sensibilisation sur les normes d'accès sans obstacle et d'accessibilité universelle conçu à leur intention.</li> </ul>	Sur demande d'un permis	<p><b>SPDU</b> Office municipal d'habitation</p>	<p><b>La promotion du dépliant</b> est faite auprès des promoteurs ce qui a permis la construction de 6 immeubles à appartement sur le boulevard de Tracy dont les logements au rez-de-chaussée sont aménagés pour les personnes à mobilité réduite</p>	<p><b>Promotion du dépliant</b> lorsqu'une demande de permis par un promoteur est faite.</p>	<p><b>Promotion du dépliant</b> lorsqu'une demande de permis par un promoteur est faite.</p>
Le coût des travaux nécessaires pour rendre accessible un logement et l'adapter en fonction des besoins d'une personne handicapée est très élevé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Continuer de participer au <i>Programme d'adaptation de domicile (PAD)</i> de la Société d'habitation du Québec, qui finance une partie des travaux effectués.</li> </ul>	En continu	<p><b>SPDU</b> <b>Conseil municipal</b> MRC et SHQ</p>	<b>En continu</b>	<b>En continu</b>	<b>En continu</b>

**La sécurité :** réduire l'isolement et accroître le sentiment de sécurité des personnes handicapées

Obstacles à l'intégration	Mesures ou actions envisagées	Échéancier	Responsables et partenaires	Réalizations 2019	Réalizations 2020	Objectifs 2021
Le <i>Programme d'aide individuelle pour les retraités (PAIR)</i> , programme de prévention et de sécurité à domicile s'adressant aussi aux personnes handicapées, semble méconnu.	➤ Publier dans le bulletin municipal de la Ville un article informant les clientèles cibles de l'existence de ce programme et des modalités d'inscription.	En continu	<b>Communications</b>	<b>En continu</b>	<b>En continu</b>	En continu
Mise en place du programme Secours adapté qui consiste à tenir un registre informatisé de personnes nécessitant une aide particulière lors d'évacuation d'urgence.	➤ Finaliser le programme Secours adapté permettant aux services d'urgences d'être informé de la présence d'une personne handicapée vulnérable.	2019	<b>MRC Sécurité incendie et SQ</b> Organismes du milieu	<b>Réalisé</b>	<b>Réalisé</b>	Réalisé
	➤ Promouvoir le programme Secours adaptés auprès des citoyens.	En continu une fois adopté	<b>MRC Sécurité incendie</b> Services municipaux	<b>Publication dans le bulletin municipal automne 2019</b>	<b>Publication dans le bulletin municipal automne 2020</b>	<b>Publication dans le bulletin municipal automne 2021</b>

**Le transport collectif et adapté : améliorer l'accessibilité aux modes et aux infrastructures de transport**

Obstacles à l'intégration	Mesures ou actions envisagées	Échéancier	Responsables et partenaires	Réalisations 2019	Réalisation 2020	Objectifs 2021
Aucun obstacle en particulier n'a été identifié dans le cadre de ce plan d'action.						

**L'intégration et le maintien en emploi : faciliter l'intégration professionnelle et le maintien en emploi des personnes handicapées**

Obstacles à l'intégration	Mesures ou actions envisagées	Échéancier	Responsables et partenaires	Réalisations 2019	Réalisation 2020	Objectifs 2021
À la sélection, à l'embauche et lors du maintien en emploi des obstacles peuvent se présenter: lieux de recrutement et de formation non adaptée, la méconnaissance des mesures possibles d'adaptation, la méconnaissance des limitations par le personnel, etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Sensibiliser le personnel à cette réalité.</li> <li>➢ Lors d'une opportunité d'embauche se référer aux organismes compétents pour encadrer la personne d'en un éventuel processus d'embauche.</li> <li>➢ Prévoir une procédure permettant d'allonger, lorsque l'adaptation et les besoins le justifient, la période de probation d'un poste occupé par une personne handicapée.</li> </ul>	Lorsque la situation se présente	<b>Ressources humaines</b> <b>Comité pour l'accessibilité</b> Service d'aide à l'emploi et de placement en entreprise pour personnes handicapées (SDEM-SEMO)	Lorsque la situation se présente	Lorsque la situation se présente	Lorsque la situation se présente
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Offrir, sous la forme de parrainage, un encadrement favorable à la pleine intégration de la personne handicapée.</li> </ul>	Au besoin (si la situation se présente)	<b>Ressources humaines</b>	<b>Depuis 2012, la Ville emploie</b> deux personnes handicapées avec l'aide des services de SÉMO	<b>Depuis 2012, la Ville emploie</b> deux personnes handicapées avec l'aide des services de SÉMO	

**L'accès aux activités** : favoriser l'accès et la participation aux diverses activités de loisirs aux personnes handicapées

Obstacles à l'intégration	Mesures ou actions envisagées	Échéancier	Responsables et partenaires	Réalizations 2019	Réalizations 2020	Objectifs 2021
Certains installations de loisir ne répondent pas aux normes d'accès sans obstacle et d'accessibilité universelle ou ne sont pas munies d'équipements adaptés, limitant ainsi la pratique d'activités de loisir.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Améliorer l'accessibilité des parcs et des aires de jeux pour enfants en y installant des modules accessibles, des tables à pique-nique, des installations sanitaires et des chemins d'accès adaptés pour les personnes handicapées et les familles. Des actions en ce sens sont prévues dans le plan directeur des parcs et espaces verts de la Ville de Sorel-Tracy.</li> </ul>	2019	<p><b>Loisirs</b> Plan directeur des parcs et espaces verts</p>	<p><b>Inventaire des bollards</b> dans tous les parcs municipaux afin de vérifier les parcours sans obstacle (plus particulièrement les distances entre les bollards qui empêchent l'accès aux fauteuils roulants)</p>	<p><b>Pas d'intervention 2020</b> de la mise aux normes des bollards.</p>	<p><b>Mettre à jour les bollards</b></p> <p><b>Tapis universel pour les modules de jeux</b> est à prévoir pour le parc Bibeau</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Deux aires de jeux pour enfants accessibles pour tous verront le jour comme projet pilote dans les prochaines années.</li> </ul>	2020	Loisirs			
Certains installations de loisir ne répondent pas aux normes d'accès sans obstacle et d'accessibilité universelle ou ne sont pas munies d'équipements adaptés, limitant ainsi la pratique d'activités de loisir.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Adapter le pavillon d'accueil et le vestiaire de la piscine extérieure Robidoux de sorte qu'ils permettent aux personnes en fauteuil roulant d'y accéder. (2021-2022-2023)</li> <li>➢ Adapter le stade René St-Germain pour faciliter l'accueil des personnes à mobilités réduites. (2021-2022-2023)</li> </ul>	2021	<p><b>Services des Bâtiments</b> Loisirs</p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Adapter le pavillon d'accueil et le vestiaire de la <b>piscine extérieure Robidoux</b> de sorte qu'ils permettent aux personnes en fauteuil roulant d'y accéder. (2021-2022-2023)</li> <li>➢ Adapter le <b>stade René St-Germain</b> pour faciliter l'accueil des personnes à mobilités réduites. (2021-2022-2023)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Réaliser le projet d'aménagement du complexe aquatique selon les principes de l'accessibilité universelle (ex. : rampe d'accès, signalisation, marquage sous l'eau, bassin de réadaptation chauffé, revêtement et bordure des bassins, etc.). (2021-2022-2023-2024-2025)</li> </ul>	2021-2023	<p><b>Services des Bâtiments</b> Loisirs</p>	Projet d'aménagement du complexe aquatique en cours de réalisation	Projet d'aménagement du <b>complexe aquatique</b> en cours de réalisation	Projet d'aménagement du <b>complexe aquatique</b> en cours de réalisation

La participation des personnes handicapées aux activités de loisir est limitée en raison de nombreux facteurs : lieu de pratique non adapté, programmation non adaptée, méconnaissance des programmes, etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Continuer de répondre aux demandes des groupes communautaires pour la réalisation de leurs activités, notamment en mettant à leur disposition les ressources disponibles de la Ville, telles que locaux, subventions, etc.</li> </ul>	Sur demande	<b>Loisirs</b> Conseil municipal	Sur demande	Sur demande	Sur demande
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faire la promotion de la vignette d'accompagnement loisirs auprès de nos partenaires.</li> </ul>	En continu	<b>Loisirs</b> Communications Zone Loisir Montérégie	<b>Signature d'une entente avec AQLPH</b> (voir résolution...) qui remplace le programme de vignette de ZLM	<b>En continu</b>	<b>En continu</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bonifier, en collaboration avec les organismes du milieu, la gestion du programme d'accompagnement en loisir dans le cadre du camp de jour Plaisirs d'été pour l'accueil des personnes ayant une incapacité.</li> </ul>	En continu	<b>Loisirs</b> ADIRS, CRDI, CMR, INLB, CSSS ZLM, OPHQ, Colonie des Grèves	<b>En continu</b>	<b>Participation au projet pilote de Victoriaville avec la mise en fonction de l'application MétaPrisme</b> Grille d'évaluation des besoins et du niveau de soutien en accompagnement	<b>Projet MétaPrisme</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faire un suivi auprès de la Direction générale de la Colonie des Grèves afin de connaître les améliorations pouvant être réalisées au niveau de leurs installations.</li> </ul>	En continu	<b>Loisirs</b> Colonie des Grèves	<b>Analyse en vue d'exploiter d'autres sites de CdJ</b> en 2021 (incluant le parc régional)	<b>Analyse en vue d'exploiter d'autres sites de CdJ</b> en 2021	<b>Analyse en vue d'exploiter d'autres sites de CdJ</b> en 2021
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sensibiliser les associations sportives la possibilité qu'elles acceptent l'inscription de personnes handicapées et les accompagner vers les organismes compétents.</li> </ul>	2019	<b>Loisirs</b> Associations sportives	<b>Première table de concertation des intervenants sportifs</b> et présentation d'un projet de multisport. D'autres rencontres sont envisagées.	<b>Projet en attente</b>	<b>Projet en attente</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faire la promotion du vélo adapté disponible en période estivale à l'Office du tourisme. S'assurer d'entretenir le vélo annuellement.</li> </ul>	En continu	<b>Loisirs</b> Office tourisme	<b>Mise en place du projet de vélo duo avec le CJE à l'été 2019</b>	<b>Pas fait cet été à cause de la pandémie</b>	<b>Poursuite du projet vélo duo</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Promouvoir le bottin des ressources pour faciliter l'intégration des personnes handicapées dans les activités offertes dans les différents organismes de la région.</li> </ul>	En continu	<b>Loisirs</b> Comité pour l'accessibilité		<b>Site Internet de la Ville</b>	<b>Site Internet de la Ville</b>

**L'administration municipale : développer des services de qualité pour faire de Sorel-Tracy une ville inclusive**

Obstacles à l'intégration	Mesures ou actions envisagées	Échéancier	Responsables et partenaires	Réalizations 2019	Réalisation 2020	Objectifs 2021
<p>Les obstacles rencontrés par les personnes handicapées, les mesures pour y remédier contenues dans le plan d'Action annuel à l'égard des personnes handicapées et la démarche de consultation qui en résulte sont peu connues par l'ensemble des services municipaux.</p>	<p>➢ Mettre sur pied un comité composé des représentants des services impliqués dans les travaux d'aménagement et d'adaptation.</p>	2019	<p><b>Comité pour l'accessibilité</b> SPDU, Service des travaux publics et la Division des infrastructures</p>	<b>Réalisé</b>	<b>Comité en fonction</b>	Comité en fonction
	<p>➢ Tenir une rencontre avec la Direction générale afin de développer une stratégie de suivi performante.</p>	2019	<p><b>Comité pour l'accessibilité</b> Direction générale</p>	<b>Réalisé</b>		Rencontre annuelle à prévoir
	<p>➢ Mettre sur pied un comité municipal pour la rédaction d'une politique en matière d'accessibilité universelle (politique de développement social) et la faire adopter par le conseil municipal.</p>	2019	<p><b>Conseil municipal</b> Direction générale, loisirs</p>		<p><b>Projet 2021</b> pour la réédition du plan d'action municipal pour les personnes handicapées 2022</p>	<p><b>Projet 2021</b> pour la réédition du plan d'action municipal pour les personnes handicapées 2022</p>
<p>Dédoublement de certaines démarches où il y aurait certains arrimages à faire afin de gagner en efficacité au sein de la gestion municipale des dossiers liés aux personnes handicapées, aux personnes âgées et aux familles.</p>						



## **OBJECTIFS POURSUIVIT POUR LES ANNÉES À VENIR**

---

La Ville de Sorel-Tracy, en raison des services qu'elle offre à ses citoyens, joue un rôle de premier plan dans la démarche d'intégration sociale des personnes handicapées. L'action municipale en faveur des personnes handicapées peut prendre différentes formes. Afin d'encourager et de soutenir l'implication citoyenne et le changement social, la municipalité doit assurer son pouvoir d'influence auprès du milieu, tout en tenant compte de ses capacités financières.

Un tableau des principales mesures qui sont prévues au sein du plan d'action est présenté en annexe B. L'annexe C présente les rapports d'évaluation réalisés sur certaines infrastructures de la Ville de Sorel-Tracy par le CISSS de la Montérégie-Ouest et l'Institut Nazareth et Louis-Braille.

## **DIFFUSION DU PLAN D'ACTION 2019-2021**

---

En vertu d'une résolution, le conseil municipal adopte le bilan des réalisations et la présentation du plan d'action 2019-2021.

La Ville s'engage dès lors à ce que l'ensemble de son administration et tous les services municipaux prennent connaissance de cet outil de développement, de sorte que soit prise en compte, dans les décisions futures, cette préoccupation visant la pleine participation sociale des personnes handicapées.

Conformément à la loi, une fois ce plan d'action adopté par le conseil municipal, il sera rendu public et diffusé sur le site Internet de la Ville.

## **SUIVI DE LA DÉMARCHE**

---

L'élaboration d'un plan d'action est une démarche importante pour la municipalité. Ainsi, le comité verra annuellement à assurer le suivi nécessaire pour évaluer les résultats obtenus et apporter les ajustements, le cas échéant. Cette évaluation permettra de déterminer les impacts réels des diverses actions réalisées. La municipalité informera la population des actions qu'elle a entreprises afin de respecter son engagement dans ce dossier.

## **CONCLUSION**

---

Tout bien considéré, l'intégration sociale des personnes handicapées ne relève pas de la seule responsabilité de la municipalité. L'engagement de l'ensemble de la collectivité est essentiel à la réussite de cette tâche. Cette réussite découlera de la volonté de l'administration municipale, de l'implication de ses différents services, en collaboration avec les intervenants du milieu, mais aussi de la participation citoyenne à la mise en place de mesures qui tendront vers une pleine participation sociale des personnes handicapées.

Par ses pouvoirs, ses décisions et ses interventions, la Ville de Sorel-Tracy cherche continuellement à améliorer la qualité de vie des citoyens vivant sur son territoire. Il importe que les gestes posés, à la mesure de ses moyens, soient réfléchis et analysés en réponse aux besoins du milieu. C'est pour cette raison que la Ville souhaiterait, à la suite de ce dépôt, inscrire à l'intérieur d'un plan directeur l'ensemble des mesures et des actions qu'il importera de privilégier pour les années à venir.

Certes, beaucoup de chemin reste à parcourir et de nombreux obstacles doivent être éliminés pour parler de pleine participation sociale des personnes handicapées. Les étapes qui ont été franchies depuis l'adoption de la Loi n° 20 témoignent de la volonté ferme de maintenir le cap sur cet objectif. Les décisions à privilégier, appuyées de l'opinion des intervenants du milieu et de l'ensemble de la population, devront être le reflet de cette volonté de contribuer à l'enrichissement collectif et à l'épanouissement de tous les citoyens.

**Tableau**

**Plan d'action municipal 2019-2021  
visant la participation sociale des personnes handicapées**

## PLAN D'ACTION MUNICIPAL 2019-2021

**L'accessibilité des lieux et des édifices publics** : améliorer l'accès aux lieux et aux édifices publics à l'ensemble des citoyennes et citoyens, dont les personnes handicapées.

Obstacles à l'intégration	Mesures ou actions envisagées	Échéancier	Responsables et partenaires
Certains lieux et bâtiments publics ne répondent pas aux normes d'accès sans obstacle et d'accessibilité universelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Réaliser les travaux nécessaires à l'adaptation des infrastructures sous les recommandations du rapport soumis par le Comité d'évaluation « terrain » de l'accessibilité des bâtiments municipaux (réf. : rapport en annexe B et C).</li> <li>➢ Réaménagement de la rampe d'accès à la bibliothèque Le Survenant</li> <li>➢ Réaménagement de la rampe d'accès du centre Sacré-Cœur</li> </ul>	2019	<b>Infrastructures</b> Comité pour l'accessibilité
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Mettre à jour le rapport des travaux de l'annexe B</li> </ul>	Automne 2019 (budget 2020)	<b>Comité pour l'accessibilité</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Prévoir les sommes d'argent nécessaires à l'adaptation des lieux qui seront ciblés par le Comité d'évaluation « terrain » de l'accessibilité des bâtiments municipaux.</li> </ul>	Automne 2019 (budget 2020)	<b>Infrastructures</b> Conseil municipal <b>Comité pour l'accessibilité</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Mettre à jour le rapport soumis par le Comité d'évaluation « terrain » de l'accessibilité des bâtiments municipaux (réf. : rapport en annexe B).</li> </ul>	En continu	<b>Infrastructures</b> Comité pour l'accessibilité
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Pour chaque projet de réfection ou d'aménagement faire l'évaluation des projets par les professionnels en accessibilité universelle et ce avant d'élaborer les plans et devis.</li> </ul>	2019-2021	<b>Infrastructures</b> Comité pour l'accessibilité
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Concevoir un devis technique en matière d'accessibilité universelle qui sera remis automatiquement aux soumissionnaires lors du processus d'appel d'offres.</li> </ul>	2019-2021	<b>Infrastructures</b> Comité pour l'accessibilité
	Certaines voies de circulation, certaines intersections de rues et certains corridors piétons les plus achalandés méritent que l'on y porte une attention particulière pour la sécurité des personnes handicapées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Consulter et mettre à jour le rapport de l'INLB afin de cibler les feux problématiques pour piétons sur le territoire en vue d'y apporter les ajustements nécessaires.</li> </ul>	2019-2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Installer, selon les recommandations de l'INLB, des dispositifs sonores aux feux de circulation des intersections ciblées au sein du rapport de l'INLB.</li> </ul>		2019-2020	<b>SPDU</b> INLB
<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ S'assurer de la sécurité des trottoirs, des allées</li> </ul>		2019-2020	<b>Travaux publics</b>

	piétonnières et des pistes cyclables selon un entretien rigoureux, notamment en période critique (ex. : tempête).		
Certains lieux, n'appartenant pas à la Ville, ne répondent pas aux normes d'accès sans obstacle et d'accessibilité universelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Promouvoir l'outil d'information AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DANS LES COMMERCES, C'EST À VOTRE PORTEE! sur les normes d'accès sans obstacle et d'accessibilité universelle. Distribuer le dépliant aux commerçants, aux propriétaires de logements, aux promoteurs privés, aux inspecteurs, aux architectes, etc.</li> </ul>	2019	<b>Communications</b> Comité pour l'accessibilité SPDU

### L'habitation : favoriser l'accès à des logements accessibles aux personnes handicapées

Obstacles à l'intégration	Mesures ou actions envisagées	Échéancier	Responsables et partenaires
Il y a un manque de logements adaptés à prix modique sur le territoire de la municipalité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Diffuser, auprès des promoteurs immobiliers, l'outil d'information et de sensibilisation sur les normes d'accès sans obstacle et d'accessibilité universelle conçu à leur intention.</li> </ul>	sur demande d'un permis	<p><b>SPDU</b> Office municipal d'habitation</p>
Le coût des travaux nécessaires pour rendre accessible un logement et l'adapter en fonction des besoins d'une personne handicapée est très élevé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Continuer de participer au Programme d'adaptation de domicile (PAD) de la Société d'habitation du Québec, qui finance une partie des travaux effectués.</li> </ul>	En continu	<p><b>SPDU Conseil municipal</b> MRC et SHQ</p>

### La sécurité : réduire l'isolement et accroître le sentiment de sécurité des personnes handicapées

Obstacles à l'intégration	Mesures ou actions envisagées	Échéancier	Responsables et partenaires
Le Programme d'aide individuelle pour les retraités (PAIR), programme de prévention et de sécurité à domicile s'adressant aussi aux personnes handicapées, semble méconnu.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Publier dans le bulletin municipal de la Ville un article informant les clientèles cibles de l'existence de ce programme et des modalités d'inscription.</li> </ul>	En continu	<p><b>Communications</b></p>
Mise en place du programme Secours adaptés qui consiste à tenir un registre informatisé de personnes nécessitant une aide particulière lors d'évacuation d'urgence.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Finaliser le programme Secours adaptés permettant aux services d'urgences d'être informé de la présence d'une personne handicapée vulnérable.</li> </ul>	2019	<p><b>MRC</b> <b>Sécurité incendie et SQ</b> Organismes du milieu</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Promouvoir le programme Secours adaptés auprès des citoyens.</li> </ul>	En continu une fois adopté	<p><b>MRC Sécurité incendie</b> Services municipaux</p>

### Le transport collectif et adapté : améliorer l'accessibilité aux modes et aux infrastructures de transport

Obstacles à l'intégration	Mesures ou actions envisagées	Échéancier	Responsables et partenaires
Aucun obstacle en particulier n'a été identifié dans le cadre de ce plan d'action.			

**L'intégration et le maintien en emploi** : faciliter l'intégration professionnelle et le maintien en emploi des personnes handicapées

Obstacles à l'intégration	Mesures ou actions envisagées	Échéancier	Responsables et partenaires
À la sélection, à l'embauche et lors du maintien en emploi des obstacles peuvent se présenter: lieux de recrutement et de formation non adaptée, la méconnaissance des mesures possibles d'adaptation, la méconnaissance des limitations par le personnel, etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Sensibiliser le personnel à cette réalité.</li> <li>➢ Lors d'une opportunité d'embauche se référer aux organismes compétents pour encadrer la personne d'en un éventuel processus d'embauche.</li> <li>➢ Prévoir une procédure permettant d'allonger, lorsque l'adaptation et les besoins le justifient, la période de probation d'un poste occupé par une personne handicapée.</li> </ul>	Lorsque la situation se présente	<p><b>Ressources humaines</b>  <b>Comité pour l'accessibilité</b>            Service d'aide à l'emploi et de placement en entreprise pour personnes handicapées (SDEM-SEMO)</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Offrir, sous la forme de parrainage, un encadrement favorable à la pleine intégration de la personne handicapée.</li> </ul>	Au besoin (si la situation se présente)	<b>Ressources humaines</b>

**L'accès aux activités** : favoriser l'accès et la participation aux diverses activités de loisirs aux personnes handicapées

Obstacles à l'intégration	Mesures ou actions envisagées	Échéancier	Responsables et partenaires
Certaines installations de loisir ne répondent pas aux normes d'accès sans obstacle et d'accessibilité universelle ou ne sont pas munies d'équipements adaptés, limitant ainsi la pratique d'activités de loisir.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Améliorer l'accessibilité des parcs et des aires de jeux pour enfants en y installant des modules accessibles, des tables à pique-nique, des installations sanitaires et des chemins d'accès adaptés pour les personnes handicapées et les familles. Des actions en ce sens sont prévues dans le plan directeur des parcs et espaces verts de la Ville de Sorel-Tracy.</li> <li>➢ Réfection et réaménagement du Chalet du parc Réal Lemieux</li> </ul>	2019	<p><b>Loisirs</b>            Plan directeur des parcs et espaces verts</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Deux aires de jeux pour enfants accessibles pour tous verront le jour comme projet pilote dans les prochaines années.</li> </ul>	2020	<p><b>Infrastructures</b>            Loisirs</p>

## L'accès aux activités (suite) : favoriser l'accès et la participation aux diverses activités

Obstacles à l'intégration	Mesures ou actions envisagées	Échéancier	Responsables et partenaires
Certaines installations de loisir ne répondent pas aux normes d'accès sans obstacle et d'accessibilité universelle ou ne sont pas munies d'équipements adaptés, limitant ainsi la pratique d'activités de loisir.	➤ Faire une évaluation des coûts en vue d'adapter le pavillon d'accueil et le vestiaire de la piscine extérieure Robidoux de sorte qu'ils permettent aux personnes en fauteuil roulant d'y accéder.	2019	<b>Infrastructures</b> Loisirs
	➤ Réaliser le projet d'aménagement du complexe aquatique selon les principes de l'accessibilité universelle (ex. : rampe d'accès, signalisation, marquage sous l'eau, bassin de réadaptation chauffé, revêtement et bordure des bassins, etc.).	2021 ???	<b>Infrastructures</b> Loisirs
La participation des personnes handicapées aux activités de loisir est limitée en raison de nombreux facteurs: lieu de pratique non adapté, programmation non adaptée, méconnaissance des programmes, etc.	➤ Continuer de répondre aux demandes des groupes communautaires pour la réalisation de leurs activités, notamment en mettant à leur disposition les ressources disponibles de la Ville, telles que locaux, subventions, etc.	sur demande	<b>Loisirs</b> Conseil municipal
	➤ Faire la promotion de la vignette d'accompagnement loisirs auprès de nos partenaires.	En continu	<b>Loisirs</b> Communications Zone Loisir Montérégie
	➤ Bonifier, en collaboration avec les organismes du milieu, la gestion du programme d'accompagnement en loisir dans le cadre du camp de jour Plaisirs d'été pour l'accueil des personnes ayant une incapacité.	En continu	<b>Loisirs</b> ADIRS, CRDI, CMR, INLB, CSSS ZLM, OPHQ, Colonie des Grèves
	➤ Faire un suivi auprès de la Direction générale de la Colonie des Grèves afin de connaître les améliorations pouvant être réalisées au niveau de leurs installations.	En continu	<b>Loisirs</b> Colonie des Grèves
	➤ Sensibiliser les associations sportives la possibilité qu'elles acceptent l'inscription de personnes handicapées et les accompagner vers les organismes compétents.	2019	<b>Loisirs</b> Associations sportives
	➤ Faire la promotion du vélo adapté disponible en période estivale à l'Office du tourisme. S'assurer d'entretenir le vélo annuellement.	En continu	<b>Loisirs</b> Office tourisme
	➤ Promouvoir le bottin des ressources pour faciliter l'intégration des personnes handicapées dans les activités offertes dans les différents organismes de la région.	En continu	<b>Loisirs</b> Comité pour l'accessibilité



**L'administration municipale** : développer des services de qualité pour faire de Sorel-Tracy une ville inclusive

Obstacles à l'intégration	Mesures ou actions envisagées	Échéancier	Responsables et partenaires
<p>Les obstacles rencontrés par les personnes handicapées, les mesures pour y remédier contenues dans le plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées et la démarche de consultation qui en résulte sont peu connues par l'ensemble des services municipaux.</p> <p>Dédoulement de certaines démarches où il y aurait certains arrimages à faire afin de gagner en efficience au sein de la gestion municipale des dossiers liés aux personnes handicapées, aux personnes âgées et aux familles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mettre sur pied un comité composé des représentants des services impliqués dans les travaux d'aménagement et d'adaptation.</li> </ul>	2019	<p><b>Comité pour l'accessibilité</b> SPDU, Service des travaux publics et la Division des infrastructures</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Tenir une rencontre avec la Direction générale afin de développer une stratégie de suivi performante.</li> </ul>	2019	<p><b>Comité pour l'accessibilité</b> Direction générale</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mettre sur pied un comité municipal pour la rédaction d'une politique en matière d'accessibilité universelle (politique de développement social) et la faire adopter par le conseil municipal.</li> </ul>	2019	<p><b>Conseil municipal</b> Direction générale, loisirs</p>

**Rapports**

**Évaluation « terrain » de l'accessibilité  
des bâtiments municipaux**



**VILLE DE  
SOREL-TRACY**

# **ÉVALUATION « TERRAIN » DE L'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX**

**VILLE DE SOREL-TRACY  
Novembre 2010**

## **MISE EN CONTEXTE**

---

Le 1<sup>er</sup> février dernier, le conseil municipal de Sorel-Tracy a procédé à l'adoption du bilan des réalisations et plan d'action municipal visant l'intégration sociale des personnes handicapées. Ce plan d'action vise à améliorer la situation des personnes aux prises avec un handicap sur le territoire de la ville de Sorel-Tracy. Dans le cadre du plan d'action, un comité formé d'une personne en fauteuil roulant et d'une personne avec un handicap visuel a fait la tournée des bâtiments de la Ville.

Le but de cette tournée était de vérifier l'accessibilité des bâtiments. Avec le point de vue des personnes aux prises avec un handicap, le comité a évalué entre autres, le stationnement, l'entrée, les salles de bain, les comptoirs d'accueil, etc.

Voici les résultats obtenus à la suite de nos visites dans les bâtiments suivants :

- Hôtel de ville de Sorel-Tracy
- Bibliothèque « Le Survenant »
- Colisée Cardin
- Centre récréatif Au-Fil-des-Ans
- Centre culturel et bibliothèque Marie-Didace
- Piscine Laurier-R.-Ménard

## **HÔTEL DE VILLE**

---

71, rue Charlotte  
Sorel-Tracy (Québec)

### **Extérieur du bâtiment**

#### Signalisation

- Il serait souhaitable d'indiquer l'endroit où se situe la rampe d'accès pour personnes handicapées, c'est-à-dire, l'indiquer dans le stationnement. Lorsque sera venu le temps de faire la typographie, il faudra se rappeler d'utiliser des couleurs contrastantes. Par exemple : écriture noire sur fond de couleur blanche.
- Concernant les escaliers extérieurs, ajouter des affiches de couleurs contrastantes sur les contremarches de l'escalier. Exemple : couleur fluorescente sur les contremarches ou sur la rampe d'escalier.
- Concernant la rampe d'accès pour personnes handicapées, ajouter des couleurs contrastantes, afin d'indiquer le début de celle-ci, utiliser un point de couleur ou des affiches.
- Concernant la plaque d'ouvre-porte automatique, celle-ci n'est pas visible. Il serait souhaitable qu'une couleur contrastante puisse indiquer l'endroit où elle se situe. Exemple : mettre un point de couleur ou une flèche.

#### Stationnement

- Ajouter des places de stationnement pour personnes handicapées, étant donné l'ajout d'un ascenseur à l'hôtel de ville. Mettre les places de stationnement à proximité de l'ascenseur si possible.

#### Portes automatiques

- Prolonger la durée de l'ouverture de la porte afin qu'une personne handicapée en quadriporteur puisse avoir assez de temps pour se rendre vis-à-vis la porte principale de l'édifice.

### **Hall d'entrée**

#### Signalisation

- Les affiches d'identification situées aux deux postes de réception ne sont pas visibles. De plus, la grosseur du caractère est trop petite et l'affiche n'est pas inscrite sur des couleurs contrastantes. Il serait préférable que l'installation des affiches soit plus basse et dans les structures rondes, si possible.
- Un panneau de signalisation, afin d'indiquer les différents services municipaux, pourrait être aménagé, ainsi tous les citoyens pourraient recevoir de l'information. En faisant l'exercice, nous ne savions pas à qui demander les renseignements (voir Guide pratique d'accessibilité universelle, chapitre 6, pour plus d'information).

#### Services publics

- La hauteur idéale des comptoirs se situe entre 30 et 36 pouces afin qu'il puisse y avoir un dialogue entre le visiteur et la réceptionniste.

- Deux téléphones sont à la disposition du public. L'un étant situé sur un bureau de travail à l'arrière de la réception, et un deuxième est installé derrière une cage d'escalier. Dans les deux cas, une affiche de signalisation devrait être installée afin de promouvoir le service et il faudrait ajuster la hauteur du deuxième téléphone de façon à ce qu'il soit entre 30 pouces et 36 pouces du sol.

### **Autres bureaux**

L'hôtel de ville regroupe différents services à la population, tels que les finances, le greffe, la salle du conseil et les communications. Afin de planifier un itinéraire à l'hôtel de ville lors de notre journée de visite, nous avons demandé la liste des employés étant plus sujets à rencontrer le public.

**Finances :** Afin de rencontrer une personne en fauteuil roulant, l'employé utilise le bureau vacant situé tout près de l'entrée principale.

**Jocelyn Mondou :** Dans le cadre de ses fonctions, monsieur Mondou doit rencontrer à l'occasion le public, par contre, le bureau de celui-ci se situe au niveau du sous-sol.

- Étant donné qu'un ascenseur sera éventuellement installé à l'hôtel de ville, nous avons fait l'exercice de se rendre au bureau de Jocelyn Mondou. Malheureusement, celui-ci n'est pas accessible. Le corridor est d'une largeur de 37 pouces, par contre, un angle de 90 degrés doit être contourné afin de se rendre au bureau de monsieur Mondou.
- Dans l'éventualité que le bureau de Jocelyn Mondou soit transféré à la place de celui de David Dostie, la porte du bureau devrait être dans la même direction que la porte de l'ascenseur.

### **Salle du conseil :**

- Afin d'améliorer l'accessibilité aux paliers d'escaliers, des stries en relief (voir trottoir) devraient être tracées.

## **BIBLIOTHÈQUE « LE SURVENANT »**

---

145, rue Georges  
Sorel-Tracy (Québec)

### **Extérieur du bâtiment**

#### Signalisation

- ✓ Concernant les escaliers extérieurs, ajouter des affiches de couleurs contrastantes, exemple : couleur fluorescente sur les contremarches ou sur la rampe d'escalier.
- ✓ Prolonger les garde-corps et mains courantes extérieurs entre les différents paliers d'escaliers extérieurs, afin que les personnes ayant un handicap visuel puissent s'y référer.
- ✓ Il serait souhaitable d'indiquer qu'il y a des places de stationnement à l'arrière de la bibliothèque « Le Survenant ». Lorsque sera venu le temps de faire la typographie, il faudra se rappeler d'utiliser des couleurs contrastantes. Par exemple : écriture noire sur fond de couleur blanche. Nous ne savions pas qu'un stationnement à l'arrière était mis à la disposition de la population.

### **Hall d'entrée**

#### Signalisation

- ✓ Les panneaux Entrée et Sortie sont situés beaucoup trop haut, car ceux-ci devraient être à la hauteur des yeux, en caractères plus gros et la typographie devrait être de couleur contrastante. Exemple : écriture noire sur fond blanc.

#### Services publics

- ✓ Un téléphone public est situé dans le hall d'entrée, celui-ci devrait être repositionné à 865 mm de hauteur, à partir du sol et une affiche devrait être installée afin d'annoncer ce service.

### **Bibliothèque**

#### Signalisation

- ✓ L'affichage dans la bibliothèque est trop petit et il n'y a pas d'utilisation de couleurs contrastantes.
- ✓ Afin d'identifier les cages d'escaliers du 2<sup>e</sup> étage et du sous-sol, des flèches d'identification devraient être peintes sur les murs, autant pour les descentes que les remontées. Ces flèches devraient être composées de couleurs contrastantes. Exemple : écriture noire sur fond blanc.
- ✓ Un affichage mentionnant que les personnes handicapées doivent passer par l'arrière de la bibliothèque « Le Survenant » pour accéder au sous-sol devrait être installé.

#### Services publics

- ✓ Faire l'installation d'un ascenseur permettrait aux citoyens (personnes ayant des incapacités liées à la mobilité, personnes handicapées, parents et enfants) d'accéder au 2<sup>e</sup> étage et au sous-sol. Les types de livres suivants se retrouvent à ces étages : livres

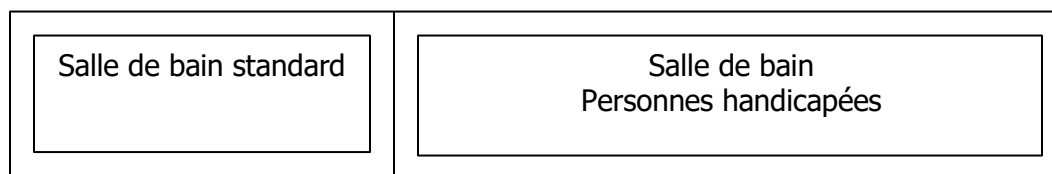
anglophones, généalogie, livres de référence, bandes dessinées pour adultes, livres de science-fiction et livres pour enfants. L'ascenseur qui a été installé dans le Centre récréatif Au-Fil-des-Ans est un modèle en soi, il convient parfaitement aux personnes handicapées visuellement et aux utilisateurs en fauteuil roulant, triporteur ou quadriporteur.

- Un quadriporteur peut circuler entre les rangées de livres. En fait, la disposition des rangées fait en sorte que le quadriporteur peut entrer aisément, mais il doit sortir à reculons, ce qui limite l'accessibilité en la rendant plus ardue.
- Un logiciel pourrait être implanté afin de faciliter les recherches bibliothécaires pour les personnes ayant un handicap visuel. Vous pourrez contacter l'Institut Nazareth situé à Longueuil afin d'obtenir un soutien et peut-être même une installation.
- Les deux bibliothèques ne possèdent aucun livre en braille. Il pourrait s'agir d'une proposition d'acquisition dans un futur rapproché.
- L'activité l'heure du conte se déroule au sous-sol. Les personnes handicapées désirant participer à cette activité pourraient utiliser la porte à l'arrière de la bibliothèque « Le Survenant ». Par contre, la largeur de la porte du local où a lieu cette activité ne permet pas à un fauteuil roulant standard d'y accéder. La largeur idéale du cadrage de porte devrait être de 36 pouces.

## **Salle de bain**

### Installations

- L'entrée de la salle de bain pour hommes, au niveau du rez-de-chaussée, n'est pas accessible avec un quadriporteur, car un urinoir bloque l'accès à la porte. La largeur de cette porte est de 31 pouces, comparativement à la largeur standard de 36 pouces selon le guide de l'accessibilité. De plus, le comptoir du lavabo descend trop bas limitant ainsi l'accès à ce dernier.
- Pour qu'un accès à la salle de bain pour hommes au niveau du rez-de-chaussée soit possible, voir plus bas une proposition d'adaptation, c'est-à-dire inverser les deux salles de bain en place.



- Retirer un lavabo, ainsi l'aire de la plate-forme pourrait être plus dégagée.
- Repositionner le séchoir à mains plus près du lavabo.
- Descendre le distributeur à savon plus près du lavabo sur un mur latéral dans les deux salles de bain situées au rez-de-chaussée.
- Positionner le réceptacle de tampons et de serviettes hygiéniques au mur, car celui-ci nuit à la circulation dans la salle de bain.



- La salle de bain, au niveau du sous-sol, ne permet à aucun type de véhicule pour personnes handicapées d'y avoir accès. Afin que le tout soit possible, voici certaines modifications qui devraient être appliquées : le cadrage de la porte devrait être de 36 pouces et la configuration de la salle de bain devrait être revue afin que celle-ci soit pour tous. De plus, l'interrupteur de l'éclairage devrait être repositionné afin de pouvoir y accéder.

### **Bons coups**

- La largeur entre les rangées de livres est de 42 pouces, permettant ainsi aux véhicules quadriporteurs ou triporteurs de circuler entre celles-ci.
- La hauteur du comptoir des postes Internet permet à tous les types de véhicules d'accéder à ce service.
- La bibliothèque possède une collection de livres dont le caractère de la typographie est plus gros (large vision).

---

Une référence bibliographique « La bibliothèque, un lieu de travail, guide pratique en ergonomie pour concevoir les espaces », rédigée par Élise Ledoux, propose différents aménagements de l'espace.

## **COLISÉE CARDIN**

---

200, rue Victoria  
Sorel-Tracy (Québec)

### **Extérieur du bâtiment**

#### Signalisation

- Il serait préférable qu'il y ait une inscription à l'extérieur du colisée Cardin selon laquelle les portes extérieures avant sont déverrouillées lors des événements spéciaux. Lors des activités régulières, l'accès se ferait par les portes extérieures du côté de l'édifice.

#### Places de stationnement

- Les places de stationnement pour personnes handicapées situées au-devant du colisée ont un dégagement de 9 pieds et 13 pieds, constituant 3 cases standards. Par contre, en faisant l'exercice, la personne en quadriporteur n'aurait pas pu quitter son véhicule, car il n'y a pas 15 pieds de dégagement. Les personnes handicapées devraient utiliser les places de stationnement situées sur le côté de l'édifice pour avoir un dégagement de 15 pieds.

#### Portes automatiques

- L'entrée pour les personnes handicapées par les portes extérieures du côté est possible. Par contre, l'aire de dégagement est restreinte, et n'est pas conforme à la norme de 5 pieds par 5 pieds entre le trottoir et l'ouverture de la porte. Le trottoir permettant l'accès aux portes d'entrée du côté du colisée devrait permettre de passer facilement, et ce, sans obstacle. Pour ce faire, le trottoir devrait être du même niveau que le stationnement. Pour faire suite à l'énumération ci-dessus, des portes automatiques seraient souhaitables.

### **Intérieur du bâtiment**

#### Signalisation

- L'affichage situé dans le hall d'entrée du côté devrait être composé de couleurs contrastantes et devrait être à la hauteur des yeux. Exemple : écriture noire sur fond blanc.
- Une affiche précisant qu'il s'agit d'une salle de bain pour personne handicapée devrait être installée sur la porte de celle-ci.
- Sur les piliers de ciment du colisée situés dans les corridors, des affiches Attention devraient être installées ou bien il faudrait repeindre la typographie de couleur fluo déjà présente par une couleur contrastante.

#### Places libres pour fauteuil roulant

- Présentement, les personnes handicapées utilisent l'espace de dégagement autour de la glace pour visionner les événements. Aucun autre espace n'a été aménagé comme tel. Le nombre de places assises non officielles dans le colisée Cardin s'élève à 2 500. Selon le guide de l'accessibilité, le nombre de places pour personnes handicapées devrait être de 12.

## **Salle de bain**

### Installations

- La salle de bain pour personnes handicapées n'est pas accessible lors des activités en semaine. Il faut demander à un préposé de l'entretien de déverrouiller cette salle de bain en semaine. Ce lieu devrait toujours être accessible.
- La salle de bain pour personnes handicapées est adaptée pour un fauteuil standard, et non pour un quadriporteur. Pour y avoir accès, il a fallu que le quadriporteur y entre à reculons.
- Le lavabo est positionné trop haut dans la salle de bain pour personnes handicapées, celui-ci devrait être positionné à 700 mm du sol.

### **Bons coups**

- Le dégagement, pour les places de stationnement pour les personnes handicapées, situé dans le stationnement du côté du colisée est de 15 pieds.

## **CENTRE RÉCRÉATIF AU-FIL-DES-ANS**

---

3225, rue Courchesne  
Sorel-Tracy (Québec)

### **Extérieur du bâtiment**

#### Signalisation

- Les places de stationnement pour personnes handicapées situées à l'arrière et à l'avant du bâtiment sont des cases standards, elles n'ont pas 15 pieds de dégagement. Il serait souhaitable de revoir le lignage au sol. (Voir guide pratique d'accessibilité universelle)
- Il serait préférable de signaler en avant du bâtiment qu'il y a des places de stationnement pour personnes handicapées et que l'accès au bâtiment en fauteuil roulant se fait à l'arrière.
- Le rebord de la marche située sur le côté du bâtiment devrait être peint en jaune, ce qui permettrait d'annoncer qu'il y a un obstacle.

#### Portes automatiques

- Des portes automatiques synchronisées à la porte d'accès à l'arrière du bâtiment seraient souhaitables, car l'accès n'est pas du tout évident pour les personnes en fauteuil roulant.

#### Autres installations

- Faire la construction d'un trottoir qui longerait l'arrière du bâtiment afin de rendre possible l'accès aux terrains de pétanque.
- Les marches situées à l'avant du bâtiment sont très dangereuses lors d'intempéries. Des plaques antidérapantes devraient être installées afin de rendre le tout sécuritaire.

### **Intérieur du bâtiment**

#### Signalisation

- Pour permettre un meilleur affichage, des flèches de couleurs contrastantes devraient être peintes sur les murs des descentes d'escalier afin d'indiquer leur emplacement pour les personnes ayant un handicap visuel.

#### Services publics

- Lorsque nous avons effectué la visite du deuxième et du troisième étage, les cadrages des portes étaient entre 32,5 ou 33 pouces de large. L'accessibilité pour un quadriporteur est de 36 pouces.
- Un téléphone public est mis à la disposition et il devrait être repositionné à 865 mm de hauteur.
- Lorsque nous tentons d'ouvrir la porte de l'atelier de tissage, celle-ci ouvre dans une garde-robe, ce qui ne permet pas la pleine ouverture.
- Lorsque nous arrivons au 2<sup>e</sup> étage, par le biais de l'ascenseur, nous constatons qu'il faudrait que le hall soit libéré, afin de faciliter l'accessibilité, car on y retrouve des meubles et des plantes.

- Un présentoir est situé au centre du corridor du 2<sup>e</sup> étage. Le présentoir devrait être déplacé afin de rendre les lieux plus accessibles aux personnes handicapées.
- Il faudrait rallonger une rampe située dans une descente d'escalier au 3<sup>e</sup> étage, car celle-ci n'est pas sécuritaire.

## **Salle de bain**

### **Installations**

- Une barre amovible devrait être installée dans la salle de bain pour personnes handicapées, du côté des dames, située au niveau du rez-de-chaussée.
- Installer une corde qui serait attachée à la poignée de porte de la salle de bain pour personnes handicapées, du côté des dames, afin d'y faciliter l'accès.
- Dans la salle de bain du côté des dames, l'accès au cabinet pour personnes handicapées est conforme pour un véhicule triporteur, mais plus difficile pour un quadriporteur.
- Aucune salle de bain pour personnes handicapées n'est aménagée au 2<sup>e</sup> et au 3<sup>e</sup> étage.

## **Bons coups**

- Les salles de bain au niveau du rez-de-chaussée ont été bien aménagées.
- L'ascenseur permet l'accessibilité à tous les étages. L'indicateur sonore dont il est doté est un plus.

## **BIBLIOTHÈQUE MARIE-DIDACE**

---

3015, place des Loisirs  
Sorel-Tracy (Québec)

### **Intérieur du bâtiment**

#### Signalisation

- Des affiches devraient être installées sur le mur en haut des abreuvoirs afin d'y annoncer les salles de bain. Exemple : écriture noire sur fond blanc.

### **Salle de bain**

#### Installations

- Il serait préférable qu'une barre amovible soit installée dans la salle de bain pour personnes handicapées.
- Il est fort difficile d'entrer dans la salle de bain à l'aide d'un quadriporteur. Il faut s'y prendre à reculons.

---

Une référence bibliographique « La bibliothèque, un lieu de travail, guide pratique en ergonomie pour concevoir les espaces », rédigée par Élise Ledoux, propose différents aménagements de l'espace.

## **PISCINE LAURIER-R.-MÉNARD**

---

3035, place des Loisirs  
Sorel-Tracy (Québec)

### **Intérieur du bâtiment**

#### Signalisation

- L'affichage devrait être en typographie plus grande et à la hauteur des yeux. Limiter l'utilisation de dessins dans l'affichage, car celui-ci regroupe trop de couleurs pour les personnes handicapées visuelles.
- Afin que l'infirmier et le vestiaire pour personnes handicapées soient bien identifiés, il serait préférable d'utiliser des couleurs contrastantes sur les vitres de la piscine (exemple : écriture noire sur fond blanc).
- Autant dans les vestiaires pour hommes que pour femmes, des flèches devraient être peintes sur les murs de ciment afin d'indiquer le chemin à suivre.
- Autant dans les vestiaires pour hommes que pour femmes, des affiches précisant Attention à la marche devraient être installées, dans l'entrée des douches avant de se rendre aux vestiaires.
- Repositionner l'affichage dans les vestiaires à la hauteur des yeux.

#### Achat d'équipement

- Acheter un fauteuil roulant en acier inoxydable pour personnes handicapées, car la chaise actuelle est désuète bien qu'elle soit tout de même fonctionnelle. En fait, une personne handicapée ne peut se déplacer seule avec ce type de chaise, car elle doit être aidée.

### **Salle de bain**

#### Installations

- Il serait préférable qu'une barre amovible soit installée dans le vestiaire, côté salle de bain.
- Il serait préférable qu'une barre amovible soit installée dans la douche du vestiaire pour personnes handicapées.

**RAPPORTS D'ÉVALUATION  
DE TYPE CONSULTATIF -SOUTIEN A LA COMMUNAUTE**

Centre intégré de santé et de services de services sociaux de la Montérégie-Ouest, Centre de réadaptation en déficience physique -Installation St-Hubert

**Documents PDF :**

- Centre culturel
- Parc Dorimène Desjardins
- Projet Écomonde (intérieur)
- Projet Écomonde (extérieur)

**VERIFICATION DES DEMANDES SIGNAUX SONORES**

Institut Nazareth et Louis-Braille

**Document PDF :**

- Feux sonores et intersections, maison des aînés et centre culturel
-



## **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

---

ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES SOREL-TRACY INC. Guide de référence sur l'accessibilité universelle, 2006, 109 pages.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (RLRQ, c. E-20.1, article 1. G)

LEDOUX, Élise. La bibliothèque, un lieu de travail « Guide pratique en ergonomie pour concevoir les espaces ». APSAM : Les Éditions ASTED, 2006, 145 pages.

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUEBEC (OPHQ), Guide pour l'élaboration du plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées, bibliothèques et archives nationales, 2019, 29 pages

VILLE DE QUÉBEC ET INSTITUT DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DU QUÉBEC (IRDPO). Guide pratique d'accessibilité universelle, 2010, 117 pages.